



ET SI ON PARLAIT SANTÉ ET MIEUX-ÊTRE AU TRAVAIL ?

La Mutuelle Nationale Territoriale poursuit la démarche « Utile aujourd'hui Utile demain » débutée en mars dernier avec le débat national sur le service public de proximité. En novembre, colloque sur la santé et le mieux-être au travail pour nourrir la réflexion des acteurs publics.

Partenaire historique de la fonction publique territoriale, la Mutuelle Nationale Territoriale (MNT) souhaite promouvoir l'utilité des services publics de proximité et contribuer aux réflexions sur leur avenir. Innovation, amélioration de la qualité de vie au travail des agents, adaptation du service public aux attentes des usagers... la MNT entend contribuer aux débats sur les services publics locaux en étant force de proposition, en valorisant les actions menées au quotidien par les collectivités et leurs agents, en favorisant la diffusion des bonnes pratiques entre employeurs territoriaux.

Après un débat national sur le service public de proximité organisé en mars

dernier, la MNT a souhaité parler de la santé au travail des territoriaux. A l'heure des discussions sur l'avenir et les moyens de la fonction publique territoriale, elle entend nourrir la réflexion des acteurs publics sur ce sujet. La MNT a donc organisé un colloque « *Utile aujourd'hui – utile demain : et si on parlait santé et mieux-être au travail ?* », à l'Institut du monde arabe à Paris, le 7 novembre. Cette journée a réuni près de 200 acteurs de la santé au travail dans les collectivités (élus, décideurs, préventeurs...). Preuve de l'intérêt majeur pour ce sujet.



© Amélie-Laurin

© Anne Nguyen Dao



PRÉVENTION : UTILE AUJOURD'HUI UTILE DEMAIN

A la MNT, nous avons l'habitude de dire que la santé des collectivités passe par celle de leurs agents. Comment assurer un service public local de qualité, être utile, si ce n'est avec des territoriaux motivés et en bonne santé ? Leur dévouement et leur fierté restent intacts, c'est une bonne nouvelle ! Par contre, leur bien-être au travail se dégrade. Plusieurs éléments nourrissent ce mal-être : stagnation de leur pouvoir d'achat, pénibilité des métiers, incertitudes sur le statut de la fonction publique territoriale, contrainte budgétaire...

Face à cette problématique, nous sommes nombreux à agir, agents, acteurs du monde de la santé et de la médecine de prévention, employeurs territoriaux. Pour favoriser la diffusion des bonnes pratiques, la MNT suscite l'échange entre collectivités et valorise les initiatives innovantes. C'était notamment l'objectif du colloque du 7 novembre et du Prix santé et mieux-être au travail. La 6^e édition de ce Prix montre d'ailleurs que l'activité physique se développe de plus en plus dans les démarches de prévention et de mieux-être au travail. La prévention ? Pour continuer d'être utile aujourd'hui et encore plus demain.

Marie-Ange NEGRELLO
 Vice-présidente de la MNT,
 en charge de la prévention
 et de l'intervention sociale

> DÉVELOPPER LES ACTIONS DE MIEUX-ÊTRE AU TRAVAIL PAR L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

Lors du colloque du 7 novembre, la table-ronde « Soyons sport ! » a porté sur l'activité physique et le développement du sport-santé pour les territoriaux. Elle a réuni Karl Olive, maire de Poissy (78), Sébastien Chabal, ancien international de rugby et fondateur de Concept Sport, Patricia Morel et Hugues Relier, respectivement présidente et cadre technique national de la Fédération française d'éducation physique et de gymnastique volontaire.



© Amélie-Laurin

Sébastien Chabal, fondateur de Concept sport, Hugues Relier et Patricia Morel de la FFEPGV, Karl Olive, maire de Poissy, et l'animateur Jean Dumonteil.

La qualité de vie au travail dans la fonction publique territoriale continue à se détériorer. Les résultats de la sixième édition du baromètre « *Bien-être au travail* », réalisée par *La Gazette des communes* et la MNT en septembre dernier et présentée lors du colloque, le confirment. 59 % des agents territoriaux interrogés considèrent que leur bien-être au travail s'est dégradé dans

les douze derniers mois, confirmant une tendance lourde des années précédentes. Néanmoins, 77 % d'entre eux sont satisfaits de travailler dans la fonction publique territoriale (84 % en 2015). Par ailleurs, 34 % estiment que la promotion de la qualité de vie au travail est la première action, devant le pouvoir d'achat (22 %), à privilégier par leur collectivité en 2018.

Dans ce contexte des actions de prévention centrées sur l'activité physique et sportive sont de plus en plus déployées. Une tendance confirmée lors de l'édition 2017 du Prix santé et mieux-être au travail. Sur 54 dossiers de candidature, 14 contenaient des actions autour du sport ou de l'activité physique. Les approches étaient variées (bilans, séances hebdomadaires de yoga, forums, étirements...) mais toutes mettaient en avant les bienfaits du sport sur la santé et la santé au travail des agents. Certaines collectivités participent financièrement aux abonnements sportifs de leurs agents, d'autres mettent à leur disposition des équipements sportifs municipaux : salle de gymnastique, gymnase, parcours de santé...

Les bienfaits de l'activité physique sur la santé au travail

C'est le cas, par exemple, à Poissy (78). En 2016, la ville connaissait un taux d'absentéisme de 20 jours par agent et par an. « *Il devenait urgent d'améliorer les conditions de travail* », considère Karl

BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL : QUEL AVENIR ?



© Amélie-Laurin

François Desriaux, rédacteur en chef de la revue *Santé & Travail*, est intervenu lors du colloque. Morceaux choisis

« *Six facteurs favorisent les risques psychosociaux : l'intensité et le temps de travail, les exigences émotionnelles, l'autonomie, les rapports sociaux au travail, la souffrance éthique, l'insécurité socio-économique. Ces facteurs dessinent une grille de lecture qui permet de dresser un diagnostic et d'identifier les domaines dans lesquels agir.* »

« *Le temps libéré par l'automatisation pourrait accroître le potentiel de créativité, mais on peut déjà observer que le temps libéré sert souvent à augmenter le rythme de la production, alors que des tâches qui n'étaient pas productives pouvaient représenter des temps de respiration. Le nombre de gestes répétitifs augmente, accroissant le risque de TMS. Cette tendance s'observe de plus en plus dans l'industrie mais également dans les services.* »

« *La qualité de vie au travail a permis de nombreuses discussions entre les partenaires sociaux au sein des entreprises. Cependant, elle est souvent utilisée pour éviter de traiter des questions du travail et de l'organisation du travail, laissant de côté le cœur du travail, ce qui est une potentielle source de souffrance.* »

1 Source : baromètre *La Gazette* - MNT sur le bien-être au travail dans la fonction publique territoriale, réalisé en ligne du 31 août au 13 septembre 2017 auprès de 5 902 agents de la fonction publique territoriale.

Olive, maire de Poissy. A partir de janvier 2017, la ville a mis en place le dispositif « *Poissy bien-être* » qui donne la possibilité aux agents de pratiquer deux heures de sport par semaine dans le cadre du travail. « *Ce pari était osé, reconnaît-il, mais il s'est révélé être un formidable outil de cohésion sociale.* »

Les sports proposés, validés par le service de santé prévention, sont des activités douces (marche, nage avec palme...). Le dispositif propose aux agents seize créneaux sur l'ensemble de la semaine et sur un cycle de trois mois. Il a été validé par les organisations syndicales, présenté en conseil municipal et validé par la Caisse primaire d'assurance maladie. « *Ce dispositif a réuni 250 agents pour la première séquence, 300 pour la séquence suivante et 250 depuis le début du mois de septembre, conclut Karl Olive. Nous pouvons déjà tirer un premier bilan : les agents sont ravis et nous affichons une réduction de l'absentéisme de près de 3 %.* »

Lien social et intergénérationnel

« *Poissy bien-être* » propose à ses agents les installations de Concept Sport. Créée par Sébastien Chabal, ancien international de rugby, cette jeune entreprise encourage la pratique du sport de trois façons. Elle installe des équipements sportifs dans l'espace

public, gratuits et libres d'accès. Puis, elle accompagne la population qui souhaite passer d'une activité à l'autre, via une application digitale et grâce à des coachs présents sur le territoire. Enfin, elle fédère en organisant des événements sur les sites. « *Le sport est le meilleur créateur de lien social et de lien intergénérationnel* », souligne Sébastien Chabal.

Karl Olive constate qu'il y a une réelle demande. « *A Poissy, les jeunes des quartiers sensibles nous ont expliqué qu'ils n'avaient pas les moyens financiers de s'inscrire dans un club de sport. Ils sont intéressés par les équipements en plein air, accessibles sans contrainte.* » De son côté, Hugues Relier, cadre technique national de la Fédération française d'éducation physique et de gymnastique volontaire, précise que si l'activité physique peut se dérouler dans une salle de sport, lors d'une séance, il est aussi possible d'acquérir des habitudes au travail comme dans la vie quotidienne. « *Les messages de prévention, les fiches conseils permettent d'effectuer des petits exercices tout au long de la journée : se lever de son bureau toutes les demi-heures pendant deux minutes, prendre les escaliers plutôt que l'ascenseur...* » Club de sport, équipements en plein air, exercices à son bureau... A chaque agent de trouver l'activité physique qui lui convient !

UN EXPERT À VOS CÔTÉS

S'appuyant sur son expertise territoriale, la MNT apporte des solutions sur-mesure aux collectivités dans la gestion de leurs ressources humaines, pour veiller à la santé et au mieux-être au travail des agents. En tant qu'expert, elle répond à tous leurs objectifs :

- Etre accompagnées dans la réponse aux obligations légales et réglementaires (formalisation du DUER, règlement intérieur, audits, définition des plans d'actions...),
- Agir pour mettre en place des programmes de prévention (sur les troubles musculo-squelettiques, les addictions, la sécurité routière...) et faciliter un retour durable au travail des agents,
- Motiver les agents en leur facilitant l'accès à des solutions santé et prévoyance labellisées, adaptées à leur situation, à des dispositifs d'action sociale, de soutien psychologique au travail...

La MNT propose des services, des outils spécifiques et des solutions pédagogiques de plus en plus innovants sur diverses thématiques. Près de 250 programmes de prévention ont été menés auprès des collectivités de toute taille en 2017.

En savoir + : collectivites.mnt.fr

L'IMPACT DE LA REPRISE D'UNE ACTIVITÉ SPORTIVE SUR LA QUALITÉ DE VIE DES AGENTS



© Amélie-Laurin

Lors du colloque, le professeur Etienne Audureau, membre de la commission scientifique de la Fondation de l'avenir, a présenté le projet de la MNT d'e-cohorte santé connectée « *MouveMeNT* ». Explications.

« *Une e-cohorte consiste à proposer à des volontaires de participer à des études sur le long terme, grâce à des questionnaires sur Internet, des données automatiquement collectées...* »

« *La MNT a constaté un déficit de connaissances sur les pratiques actuelles de ses adhérents : les études existantes sont transversales et ne permettent pas de suivre les mêmes sujets dans le temps. Or, cela est nécessaire si l'on veut évaluer les effets des actions mises en place.* »

« *Le projet de la MNT consiste à créer une e-cohorte, baptisée « MouveMeNT ». L'objectif général est d'aller plus loin dans les différentes enquêtes pour en savoir plus sur les pratiques sportives et les activités physiques des agents territoriaux et faciliter la reprise d'une activité sportive.* »

« *Le projet se développera en trois phases à partir de début 2018. Une phase de développement initial de la plate-forme, le déploiement du site internet, le développement d'une application « MouveMeNT » de coaching.* »

> TROIS QUESTIONS À... JACQUELINE GOURAULT

MINISTRE AUPRÈS DU MINISTRE D'ÉTAT, MINISTRE DE L'INTÉRIEUR

Dans quelle mesure les actions de bien-être au travail dans les collectivités peuvent-elles

être une réponse pour renforcer l'efficacité des services publics de proximité, particulièrement dans un contexte budgétaire contraint ?

Les actions de bien-être au travail ont un impact non négligeable sur l'efficacité des services publics de proximité. Nous savons, par exemple, que les dernières réorganisations à la suite du redécoupage territorial ont eu un impact sur le bien-être au travail des agents. Nous souhaitons désormais faire une pause dans les réformes institutionnelles afin de laisser le temps nécessaire à la consolidation des réformes mises en œuvre.

Les agents territoriaux témoignent d'un niveau élevé d'attachement au service public et ils font preuve d'un investissement fort dans l'exercice de leurs missions quotidiennes. Les actions en faveur de la qualité de vie au travail, notamment dans le champ de la prévention des risques psychosociaux, contribuent à maintenir ce niveau d'engagement.

La MNT constate un attrait croissant des collectivités pour le déploiement de démarches autour de la nutrition et de l'activité physique. Est-ce un effet de mode ou cela traduit-il, à votre avis, une tendance de fond ?

Il s'agit incontestablement d'une tendance de fond, qui trouve son origine dans l'avancée des connaissances scientifiques et qui a conduit au développement, depuis plusieurs années déjà, d'une politique de santé publique en matière de nutrition. Il est donc logique et positif que les employeurs territoriaux s'inscrivent dans de telles démarches.

Le gouvernement souhaite-t-il agir pour encourager les collectivités à développer des actions de mieux-être au travail à destination de leurs agents ?

Au niveau national, le gouvernement définit, en lien étroit avec les partenaires sociaux et les représentants des employeurs, des actions communes aux trois versants de la fonction publique, principalement dans le champ de la santé et de la sécurité au travail. C'est dans ce cadre qu'ont été signés l'accord du 20 novembre 2009 « *relatif à la santé et la*

sécurité au travail dans la fonction publique », puis le protocole d'accord du 22 octobre 2013 « *relatif à la prévention des risques psychosociaux dans la fonction publique* », qui portent notamment sur l'amélioration des conditions de travail et de la qualité de vie au travail. A l'instar des démarches d'accompagnement des agents du ministère de l'Intérieur, des solutions émergent partout. Il nous faut les accompagner et les développer.

Par ailleurs, les moyens des CHSCT ont été renforcés en 2016. Les représentants du personnel, membres des CHSCT, bénéficient de cinq jours minimum de formation (dont un congé pour formation de 2 jours au libre choix de l'agent) et d'un contingent annuel supplémentaire d'autorisations d'absence destiné à faciliter l'exercice de leurs missions.

De nouveaux chantiers vont s'ouvrir sur les thèmes de la prévention de l'inaptitude, du maintien dans l'emploi, de l'aide à la reconversion, des instances médicales et de la médecine de prévention. Ils feront l'objet d'une concertation avec les organisations syndicales et les employeurs territoriaux.

PRIX SANTÉ ET MIEUX-ÊTRE AU TRAVAIL : UNE SIXIÈME ÉDITION INNOVANTE



Les prix de la sixième édition du Prix santé et mieux-être au travail (PSMT) ont été remis lors du colloque « *Et si on parlait santé et mieux-être au travail ?* » le 7 novembre à Paris. Cette année, le jury a désigné cinq lauréats. La mairie de Saint-Sébastien-sur-Loire (44) a remporté le premier prix pour son action sur les troubles musculo-squelettiques des agents du service espaces publics ; la commune de Pulnoy (54) le deuxième prix pour sa démarche collective en faveur de la prévention des risques psychosociaux des agents ; et le centre communal d'action sociale (CCAS) de Châlons-en-Champagne (51) le troisième prix pour sa démarche visant à faciliter les mobilités.

Le nouveau prix spécial « centre de gestion » a été décerné au CDG des Côtes d'Armor (22) pour son accompagnement des collectivités dans leurs projets de bâtiments. Enfin, l'éloge du jury a remarqué la mairie de Chelles (77) pour son action de prévention globale contre les troubles physiques et les atteintes psychiques des ATSEM. Une sixième édition du PSMT particulièrement riche en démarches innovantes de prévention de santé et mieux-être au travail !

Retrouvez leurs témoignages sur collectivites.mnt.fr